SAOME
Santé Addictions Outre-Mer
Le Centre de Ressources et d'Expertise
sur les usages et addictions

SYNTHESE D'ACTIVITES 2022

Santé Addictions Outre MEr

CENTRE DE RESSOURCES ET D'EXPERTISE Sur les usages et addictions

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

SAOME, l'association qui s'adapte depuis 21 ans 4

SAOME et ses missions plurielles 5

SAOME mutualise 6

SAOME, une gouvernance élargie 7

SAOME, une équipe 8

Le Conseil scientifique de SAOME 11

SYNTHESES & PERSPECTIVES

Cellule Observation des addictions et expertise 14

Cellule Promotion de la santé 21

Cellule Montée en compétences 26

Cellule Marketing social et communication 30

Cellule Coopération Régionale 36

CONCLUSION 43

PREAMBULE

La convention entre l'ARS et le Réseau d'addictologie SAOME s'inscrit dans le cadre des orientations régionales du PRS2 et du P2RT

A ce titre, les missions exercées par SAOME consistent à :

- Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions ;
- Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives ;
- Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions.

Dans le cadre des orientations nationales et régionales en matière de lutte contre le tabac, il est confié à SAOME **une mission spécifique d'appui au dispositif régional mis en place par l'ARS OI sur le territoire de La Réunion**.

Les missions de SAOME en matière de prévention doivent respecter les principes fondamentaux de promotion de la santé. Les activités menées doivent nécessairement :

- s'inscrire dans une logique intersectorielle et s'adresser aux acteurs évoluant dans différents secteurs (santé, social, éducation, économie, environnement, …) afin de faciliter l'action sur les déterminants de la santé ;
- contribuer à la réduction des inégalités territoriales de santé ;
- être réalisées en complémentarité et en cohérence avec les actions des structures intervenant sur le territoire.

Les objectifs de la convention visent, d'autre part, à **apporter aux professionnels de santé un appui permettant d'améliorer, in fine, la prise en charge des patients dans le champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale**. Il s'agit, notamment, d'améliorer le dépistage précoce, la prévention, de participer au changement des pratiques des professionnels de santé et d'agir sur le décloisonnement des acteurs du secteur sanitaire, ambulatoire et médico-social dans une logique de parcours de santé.

SAOME,
L'association qui s'adapte depuis 21 ans

Une histoire ponctuée de réussites et mais aussi de remises en question, d'arrivées et de départs, d'adaptation aux politiques publiques, de croissances courageuses et de crises douloureuses.

➜ **2001 / 2013** : Un premier pan d'histoire, au croisement de la périnatalité et de l'addictologie, avec la mission de faire connaître les risques de l'alcoolisation fœtale et de proposer un accompagnement vers le soin pour celles qui en manifestaient le besoin ; nous étions alors **REUNISAF, 1er réseau de santé de France dédié à la problématique « alcool et grossesse » puis « femme et alcool »**.

➜ **2013 / 2022** : Remodelée, rebaptisée, recomposée, réorientée, **SAOME devient Réseau Régional d'Addictologie** en bénéficiant de l'expérience du bel âge mais de la jeunesse de ses missions réinterrogées !

Un 1er CPOM (2013 /2017) nous permet d'installer de nouveaux fonctionnements, former les équipes, interroger les bénéficiaires et communiquer sur nos nouveaux métiers. Pour préserver notre rôle d'ensemblier, nous faisons alors le choix de cesser nos activités d'effecteurs de prévention, après 17 années sur le terrain auprès de la population.

Un 2e CPOM (2018 / 2020) inscrit SAOME :

- en tant que composante de la Plateforme Territoriale d'Appui pour la coordination de parcours d'une part,
- comme interlocuteur des opérateurs de soins et de prévention, contribuant à l'interconnaissance et à la montée en compétences, d'autre part.

Il s'agit d'animer une communauté d'acteurs dans le domaine de l'addictologie et de répondre à la mise en œuvre de la politique régionale et nationale de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

➜ **2019 / 2021** : La loi définissant la stratégie de transformation de notre système de santé (STSS), « Ma santé 2022 » (article 23) restructure l'organisation territoriale des parcours de santé. Aussi, est prévue la mise en place de dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC) regroupant, à l'horizon 2022, les réseaux de santé, les MAIA[1] et les Plateformes Territoriale d'Appui (PTA).

SAOME mène, parallèlement, les travaux collectifs de préfiguration du DAC et la rédaction d'un cahier des charges pour un dispositif distinct permettant de préserver les missions de SAOME à vocation régionale, relevant d'autres financeurs, et qui auraient disparu en cas de fusion dans le DAC. Ce projet reçoit un avis favorable de la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS) de l'ARS[2]

➜ **2022** : Le réseau SAOME devient **Centre de Ressources et d'Expertises sur les usages et pratiques addictives (CRE)** en articulant ses actions avec celle du DAC.

---

[1] Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
2 Séance du 02/09/21, courrier du 27/09/2021

SAOME, et ses missions plurielles

Quatre principes, posés collégialement depuis 2014, anime nos équipes, salariés comme bénévoles.

Complémentarité
Croiser les regards et construire...
Tous ensemble !

Professionnalisme
Apporter un service pertinent et de qualité basé sur des compétences solides et des méthodes fiables.

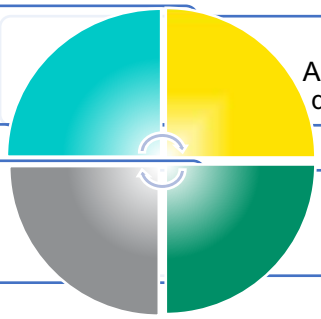

Respect
Prendre en compte la singularité, les aptitudes et la liberté de chacun.

Engagement
Promouvoir l'addictologie dans des stratégies partagées.

L'objet de SAOME consiste, dans le champ des usages et pratiques addictives, à promouvoir la santé par :

- la prévention,
- la réduction des risques et des dommages,
- l'accompagnement,
- la formation,
- la recherche.

Ceci, notamment, par la mise en synergie des acteurs œuvrant à La Réunion et, plus largement, dans l'océan Indien.

Ce dispositif vise à animer des dynamiques de communication autour de quatre autres orientations stratégiques, interactives et complémentaires, en s'appuyant sur une mission préalable et transversale d'observation.

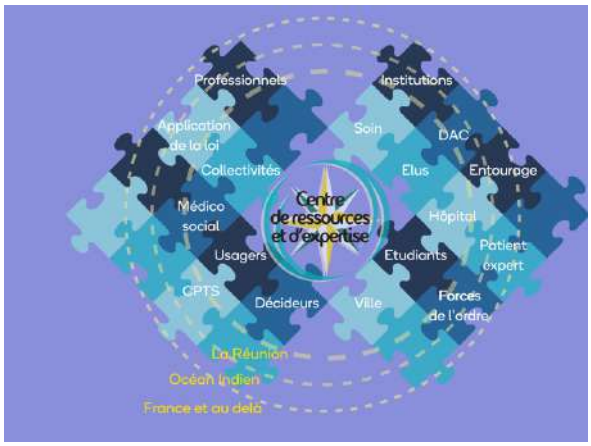

SAOME mutualise

Pendant des années, les réseaux ont été encouragés par l'ARS à mutualiser leurs ressources matérielles et humaines.

A partir de 2017, SAOME a donc impulsé la dynamique, fédéré ses pairs (structures d'appui) et construit des partenariats là où les mutualisations étaient possibles ; ceci afin de générer des économies d'échelle : partage des installations et matériels, mutualisations des personnels, complémentarité des compétences entre dirigeants etc.

Au départ, entre réseaux de santé, FACS, puis PTA puis Tip@santé, Etap Santé, réseau Oté etc. Objectif atteint mais nécessitant un porteur, condition pour que les montages fonctionnent : SAOME se retrouve donc également ressource pour certains de ses pairs :

- Sur la partie RH : recrutement, formation, management, entretiens obligatoires, prévention des risques… pour les personnels communs ;
- Administrativement : rédaction et suivi des conventions, interlocuteurs des administrations, liens avec fournisseurs et prestataires communs, rédaction de process partagés…;
- Techniquement : gestion des infrastructures, plans d'action sécurité… ;
- Financièrement : avance des frais et refacturations ;
- Fonctionnellement : tenue du planning de mise à disposition de nos salles et matériels, points d'information réguliers entre employeurs

En conclusion, les fonctions-support administratives de SAOME bénéficient également aux partenaires et ce qui est fait pour SAOME est optimisé car n'est plus à refaire chez d'autres.

A titre d'illustrations :

Des productions : les accords d'entreprise, process (RH, comptabilité, gestion bases de données, organisation d'événements pro…), chartes (informatiques, télétravail…), documents de gestion (grilles de mission, enregistrement du bénévolat..)…, sont mis à disposition des partenaires et font gagner temps et économies aux dirigeants d'autres organisations également financées par l'ARS.

Les locaux : depuis 2018, SAOME mutualise ses locaux avec l'association REPERE, ce qui permet des économies d'échelle sur les dépenses de fonctionnement. En 2022, le DAC installe son antenne sud dans le nouveau bâtiment contigu.

Du personnel : Les mises à disposition en 2022 :

- Administrateur systèmes et réseaux : 0,3 ETP pour OIIS Appui / Etap Santé
  0,2 ETP pour REPERE
- Agent technique et d'entretien 0,3 ETP pour Etap Santé
  0,2 ETP pour REPERE
- Infirmier en addictologie 0,4 ETP pour Etap Santé
- Assistante administrative 0,3 ETP OIIS Appui
- DPO et DAF : à la demande pour Tip@santé, REPERE, les réseaux avant fusion.

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer
Le Centre de Ressources et d'Expertise sur les usages et addictions

SAOME, une gouvernance élargie

« Le choix d'intégrer dans la gouvernance l'ensemble des structures de l'accompagnement et du soin en addictologie et la santé mentale de La Réunion contribue à mettre en place un véritable travail collaboratif à l'échelle de la région. » Évaluation externe 2017

Son organe dirigeant

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 28 membres au maximum répartis dans 3 collèges (date d'élections le 10/11/2022) :

COLLEGE I : Membres permanents de droit (13 membres)

Membres	Représentants
Centre Hospitalier Universitaire	Dr. Graham DONLON
Groupement Hospitalier Est Réunion	Mme Sabrina WADEL
Centre Hospitalier Gabriel Martin	Dr. Leila AMOR
Clinique Robert Debré	Dr. Marilyne LEBRUN
Réseau Oté	Dr Fabrice SAMAIN M. Yassine DIB (*Trésorier adjoint*)
Association Addictions France	Mme Odile LECOCQ
Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion	Dr David METE
Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion	M. Christian ABONNEL (*Secrétaire adjoint*)
Groupe Les Flamboyants	Dr. Gérard D'ABBADIE
URPS Médecins / URML OI	Dr Elodie HUOT
URPS Pharmaciens	M. Boubker EL BEGHDADI
URPS Infirmiers	Mme Elise GAGNET
Tip@ Santé	Mme Amandine LAVOGIEZ

COLLEGE II : Associations d'usagers et sympathisants (9 membres)

Pharmacien	M. Éric CADET (*Trésorier*)
Orthophoniste	M. Stéphane HARRIBEY (*Secrétaire*)
Médecin généraliste	Dr. Rémi FOUBERT (*Vice-président*)
Médecin généraliste	Dr Gaëtan DUGROSPREZ
Médecin généraliste	Dr. Patrice HEMERY (*Président*)
IREPS	M. Sébastien SANJULLIAN / Guy JULLIARD
Infirmière	Mme Flore COELIS
Aide soignante	Mme Sarah PASTRE
Coordinateur de Projets	M. Quentin GORRIAS

COLLEGE III : Partenaires de l'ocean Indien (6 membres)

Médecin Psychiatre (Ile Maurice)	Dr Poonam KANGLOO
AINGA/AIDES (Madagascar)	Dr Mananarisoa RAVELOHANTA
	4 places vacantes

A noter : 8 professionnels libéraux siègent au Conseil d'Administration de SAOME.

<u>L'implication des administrateurs en 2022</u> :

Les instances : 1 Bureau, 5 CA, 1 AGO, 1 AGE (taux participation des administrateurs 53%) + 1 séminaire avec les salariés + 1 séance de travail sur l'OI.

SAOME, une équipe

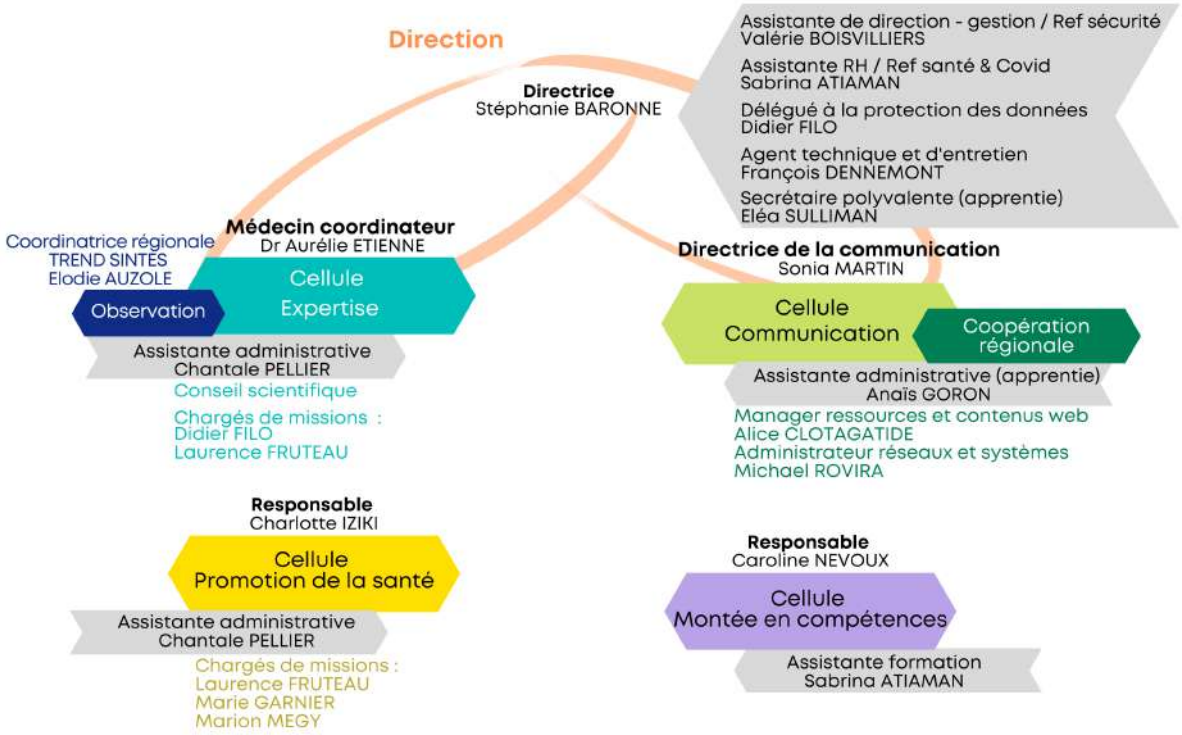

<u>Quelques chiffres de 2022</u> (tous secteurs) :

17 salariés (pour 16,45 ETP au 31/12/22) – 16 CDI

2 entrées (médecin coordinateur, chargée de mission IP)

Niveau d'étude des salariés

Bac + 8	1
Bac + 5	7
Bac + 4	1
Bac + 3	4
Bac + 2	3
Bac	1

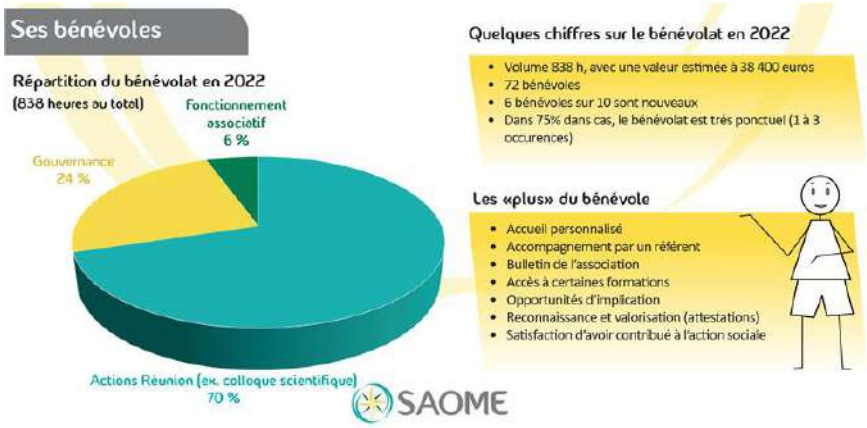

L'outillage du personnel en 2022

La montée en compétence du personnel :

Total heures stagiaires 2022 : 1 726 heures

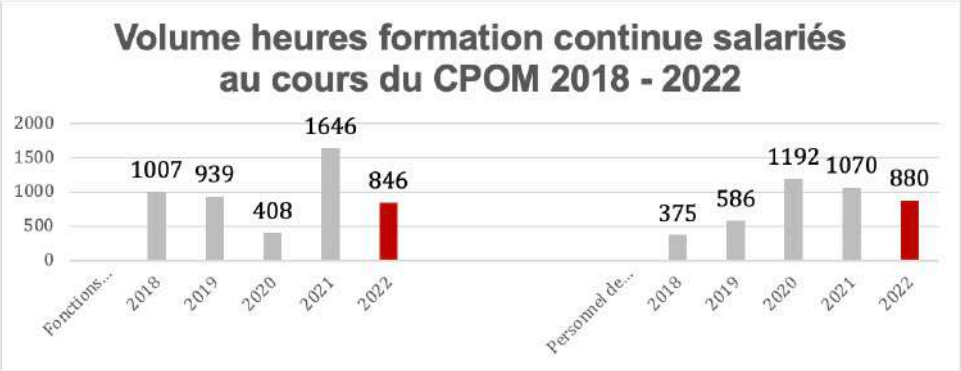

Qualifications obtenues en 2022 :

Qualification	Poste concerné	Type de contrat
Responsable Qualité-évaluation du Secteur Social et Médico-Social - Certification AFNOR	Responsable Cellule « Promotion de la Santé »	CDI
DU Addictologie	Médecin coordinateur	CDI

Nota : En 2022, SAOME compte 8 personnels de terrain (hors communication) ; 6 d'entre eux sont titulaires d'un DU d'addictologie ou tabacologie.

Le reporting d'activité :

Depuis fin 2018, SAOME **dispose d'un outil de reporting permettant d'enregistrer ses données d'activité et de procéder à des extractions pour renseigner les bilans.** L'outil est alimenté par tous les salariés de SAOME qui enregistrent quotidiennement :

- Les appuis qu'ils ont assurés au bénéfice des partenaires ;
- Les événements auxquels ils ont participé ;
- Les professionnels bénéficiaires ou participants desdits appuis ou événements.

524 Partenaires signataires à SAOME au 31/12/2022
(Base de données Dr Smart créée en 2018)

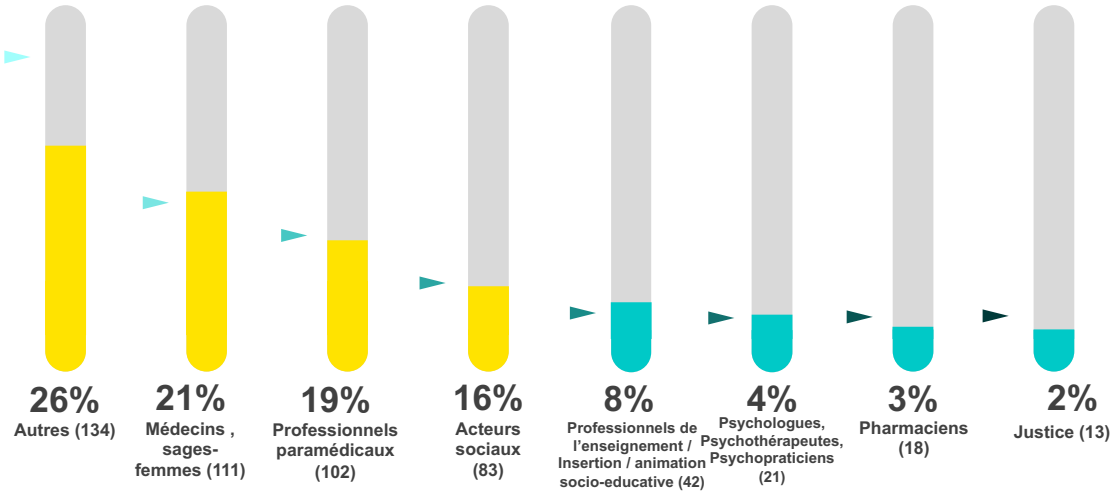

Les types d'appuis proposés par SAOME

- Appui au grand public (orientation, supports, informations, via un stand...)
- Appui logistique pro (mise à disposition de matériel, soutien à l'organisation, mobilisation de bénévoles...)
- Appui « fonctions support » : administratif, communication, informatique, RH, gestion...
- Appui "spécialisé" pro (addicto, santé mentale, conduite de projet, ressources, méthodologie, outils, documentation, expertise, coordination ou montage fond de projet/dossier...)
- Orientation ou informations pro (vers ressources du territoires : guichets, acteurs, structures, annuaires, événements...)
- Appui travaux étude et recherche (rapports, thèses, mémoires, enquêtes...)
- Appui décideur (rapport, Assistance Maître Ouvrage, expertise, commission...)
- Autre appui (ex. jury examen...)

Les différents types événements auxquels participe le réseau

- Conseil scientifique
- Séance de travail (focus, protocole, évaluation...)
- Participation à des manifestations (Colloque, journée, table ronde, conférence...)
- Instance de gouvernance de SAOME (Bureau, CA, AG, échanges)
- Echanges entre structures / partenaires (point d'étape, prise de contact...)
- Enquête menée par le Réseau SAOME
- Rencontre pour convention partenariale
- Formation continue pour salarié du Réseau SAOME
- Réunion / rencontre / échanges avec institutionnel(s)
- Présentation de SAOME / du réseau / de la PTA ...

Le Conseil scientifique

Le conseil scientifique de SAOME est une instance existante depuis 2013 mise en place dans une volonté **de garantir la qualité et fiabilité scientifiques des activités de l'association**.

L'évaluation externe 2013 / 2016 du réseau d'Addictologie concluait *: « Le réseau a effectivement permis de fédérer les acteurs autour de projets communs, en particulier autour du conseil scientifique. En se positionnant comme un tiers, il a permis que les différents points de vue s'expriment dans le cadre de l'élaboration du protocole Artane® par exemple. »*

Ses missions :

L'objectif du conseil scientifique s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Il consiste à rendre des avis sur les sujets qui lui sont soumis et les connaissances scientifiques qui s'y rapportent.

Il constitue un organe consultatif qui a un rôle d'aide à la décision.

Sont potentiellement concernés tous les aspects de l'activité de SAOME : actions et projets, programmes de formation, supports et outils produits, utilisés et/ou diffusés par le réseau, travaux de recherche, publications et éléments de communication, résultats d'évaluation etc…

Quatorze domaines sont représentés au conseil scientifique, en lien avec la problématique des addictions.

Son conseil scientifique

14 domaines représentés

Domaines	Référents
Action sociale	M. Yassine DIB, Cadre de formation secteur social
Addictologie hospitalière	Dr Fanny FROST, Médecin addictologue
Addictologie de liaison	Mme Chrystal LEROYER, Infirmière de liaison
Addictologie et médecine ambulatoire	Dr. Patrice HEMERY, Médecin généraliste
Addictologie en secteur médico-social	M. Jacques NAVON, Psychologue
Addicto-vigilance	M. Alexandre PEYRE, Psychologue
Droit et justice	Dr Camille PUDDU, Médecin généraliste
Éducation	Dr Frédéric LEBOT, Médecin retraité Education nationale
Emploi et conditions de travail	Mme Waleska BOUDON, Infirmière du travail
Médecine de proximité	Dr. Rémi FOUBERT, Médecin généraliste
Pharmacologie	Mme Armelle CROSSE, Docteur en pharmacie
Santé mentale	Dr. Eugène BAJYANA SONGA, Médecin psychiatre
Sciences humaines	M. Emmanuel SOUFFRIN, Docteur en anthropologie
Santé publique	Mme Monique RICQUEBOURG, Directrice des études en santé

Modalités :

Les Référents sont recrutés par le Conseil d'Administration de SAOME, **sur acte de candidature,** pour un mandat de 3 ans.

Le Conseil scientifique est mobilisé cinq fois par an, pour des séances de trois heures.

Des commissions, groupes de travail, ou consultations électroniques peuvent naître des besoins identifiés par le CS. Ces formes de collaboration sont soumises à la discrétion de chaque référent sur la base du volontariat car ne donnent, *a priori*, pas lieu à une quelconque indemnisation.

En 2022

Le Conseil Scientifique s'est réuni 5 fois aux dates suivantes : 30 mars, 31 mai, 24 août, 25 octobre, 13 décembre.

Au cours de ces réunions, certains membres du CA ont été mobilisés ainsi que les salariés de SAOME, en fonction des sujets abordés.

En plus de ces 5 séances, des référents ont été sollicités et ont participé à plusieurs travaux :

- Participation aux 2 premières réunions avec les membres de la CPTS RéSO sur le projet de prise en soins de l'alcool en ambulatoire (1 référent),
- 2 réunions du comité scientifique mis en place dans le cadre du colloque « Santé orale et addictions »,
- Plusieurs échanges en vue de la production de supports et exploitation de données pour le colloque « Santé orale et addictions » (1 référent),
- 3 échanges téléphoniques et mails sur le sujet de la santé mentale (1 référent),
- 1 réunion de préparation de la rencontre « Pause addicto » sur le protoxyde d'azote (2 référents),
- Coanimation de la première « Pause addicto » sur le protoxyde d'azote (1 référent),
- 1 réunion de mise en place d'une intervision clinique (3 référents),
- Échanges mails pour proposer des thématiques pour un colloque scientifique en 2023,
- Consultation lors d'une réunion au sujet des données disponibles sur le thème « handicap et addictions » (1 référent),
- Participation à l'œuvre collective sur l'usage des Cannabinoïdes de synthèse à La Réunion :
    - 4 référents comme auteurs,
    - 8 référents comme relecteurs (dont 1 était aussi auteur),
    - 2 réunions : restitution et échanges avec les auteurs (25/10/2022 ; 2 référents) et réunion de restitution à l'ARS (14/12/2022 ; 2 référents).

Thèmes et projets abordés :

30/03	Fonctionnement du conseil scientifique : retours des questionnaires & conclusions quant aux modalités retenues, Panorama des principaux sujets scientifiques travaillés en 2022 à SAOME.
31/05	Colloque scientifique santé orale et addictions : avis concernant le programme et le comité scientifique, Rencontres interprofessionnelles addicto : « Pauses addicto » ; intervisions cliniques, Présentation de l'avancée de l'œuvre collective sur les Cannabinoïdes de synthèse, Réponses aux questions sur le fonctionnement du CS.
24/08	Présentation du bilan final de l'expérimentation « sevrage tabagique en milieu carcéral », Présentation du guide du RESPADD « Prévention et prise en charge du tabagisme en contexte de cancérologie », Mise à jour des informations concernant l'œuvre collective et le colloque scientifique, Partage d'actualités scientifiques en addictologie.
25/10	Accueil d'une nouvelle référente, Avis des référents du CS concernant les orientations du programme de travail de SAOME en 2023 sur les thématiques suivantes : Handicap et addictions, santé mentale et addictions, montées en compétences, colloque scientifique 2023. Présentation de l'appui de SAOME à une campagne de communication sur les interdits protecteurs.
13/12	Accueil de 2 nouveaux référents, Discussion des résultats de l'Œuvre collective sur l'usage des cannabinoïdes de synthèse à La Réunion et avis concernant les recommandations.

Faits marquants en 2022 :

- Nouveau médecin coordinateur à partir de février 2022,
- Évaluation du fonctionnement et des missions du CS et séance dédiée en mars 2022,
- Les 14 postes de référents ont été pourvus à partir de la dernière séance du CS,
- 1 changement de référent (santé mentale) et 2 nouveaux référents (liaison, droit et justice).

Perspectives 2023 :

- Évaluation et nouveau questionnement concernant les avis donnés par les référents du CS aux acteurs et projets extérieurs à SAOME,
- Mise en place de la déclaration des liens d'intérêts par les référents du CS,
- Invitation de personnes ressources extérieures à SAOME pour échanger sur les sujets abordés, si nécessaire,
- Mise en place d'un partage des actualités scientifiques entre les séances du CS,
- Poursuite de la démarche d'impliquer les référents dans les orientations SAOME,
- Comme en 2022, des commissions ou groupes de travail pourront être mis en place parallèlement aux réunions du CS selon les besoins.

CELLULE OBSERVATION & EXPERTISE

En 2022, les **effectifs** de la cellule « Observation et expertise » ont évolué, influençant les activités de la cellule.
Ainsi, l'infirmier chargé de mission est passé à temps partiel (0,6 ETP) à partir de juillet 2022 (complément de temps dédié au DAC) ; un salarié a été en arrêt maladie à partir du mois d'octobre 2022 ; et un nouveau médecin coordinateur a été recruté, également à temps partiel (0,6 ETP), à partir de février 2022. A noter que la coordinatrice des dispositifs TREND – SINTES à La Réunion est également en temps partiel (0,6 ETP). Enfin, une assistante a travaillé en support de l'équipe à 0,5 ETP.

⇨ Soit au total 2,4 ETP sur l'année (hors fonctions supports indirectes).

Plusieurs projets ont été portés en 2022 et des livrables correspondants ont été rendus disponibles, présentés ci-dessous :

Projets	Livrables
Œuvre collective sur les usages des cannabinoïdes de synthèse à La Réunion *(cf bilan spécifique)*	• Présentation / restitution par les auteurs • Synthèse de l'œuvre collective et recommandations
Colloque scientifique « Santé orale et addictions » *(cf bilan spécifique)*	• Organisation du colloque – 3/11/22 • Replays + kit bibliographique mis en ligne sur l'addictothèque • Mise en place d'un groupe de travail dédié *NB : 1 interne intéressé par une thèse de médecine sur le sujet*
Prise en charge des patients avec intoxication alcoolique aiguë accueillis aux urgences	• 1 rencontre organisée avec les services d'urgence et d'addictologie du CHU sud • Pistes de travail partagées dans le CR, à la main des acteurs *NB : 1 interne intéressé par une thèse de médecine sur le sujet*
Prises en soins des troubles de l'usage liés à l'alcool et mise en œuvre en ambulatoire (de la RDRD au sevrage) - projet PAPANG, appui à la CPTS RéSO	• Revue de la littérature • Réponse à l'appel à projets aux côtés des professionnels de la CPTS RéSO *NB : 1 interne intéressé par une thèse de médecine sur le sujet*

Synthèse des actions de l'équipe mobile ERAP et des besoins identifiés pour la prise en charge des patients présentant une pathologie duelle	• Synthèse remise à l'ARS et à la CTSM974 en mars 2023 • Participation aux 2 réunions de la CTSM974 – groupe de travail sur le parcours « addicto – santé mentale »
Annuaire des acteurs de l'addictologie https://www.parcours-addicto.re/	• 10 fiches mises à jour • 10 acteurs avec une fiche mise à jour / 15 attendus • 9 fiches pour lesquelles le processus est bloqué (pas de réponse initiale ou pas de validation)
Participation à des événements pour faire connaitre l'offre de soins en addictologie	• 6 colloques et séminaires avec stands, 1 colloque avec intervention orale et stand, 1 sensibilisation dans le cadre d'une formation (internes MG)
Appui aux Elsa	• 4 rencontres avec les 4 équipes de l'île et identification des besoins • Relais de documentation et d'événements (journée nationale Elsa, support de présentation du Respadd, etc) • Organisation 1/2 Journée interElsa fixée le 17/04/23
Rencontre des acteurs intervenant dans le domaine de l'addictologie sur le secteur ouest	• 1 rencontre des acteurs organisée • Pistes de travail partagées dans le CR, à la main des acteurs
Favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels	• Colloque scientifique « Santé orale et addictions » • 3 rencontres interprofessionnelles (chemsex, psychotraumatisme et addictions, accompagnement au sevrage tabagique et à la réduction de la consommation) • 1 « Pause addicto » sur le mésusage du protoxyde d'azote
Déploiement du dispositif TREND • Meilleure connaissance des pratiques, besoins et problématiques des consommateurs des milieux de grande précarité et du festif	• Intégration de 12 nouveaux acteurs sensibilisés aux enjeux et à la méthodologie du dispositif • Rapport présentant les données 2021 diffusé
Déploiement du dispositif Sintes • Développement des collectes de produits qui circulent dans les milieux festifs • Rendu des résultats d'analyses et des messages de prévention plus réactifs grâce à l'analyse locale des produits	• Convention avec le laboratoire SCL de St-Denis

Participation aux groupes de travail « Indicateurs », « Consommation excessive d'alcool », et « Médicaments » pilotés par l'ORS • Appui méthodologique aux études qualitatives par la responsable locale de TREND, • Apports d'éclairages sur les publics étudiés dans TREND en 2023 • Relais des besoins en indicateurs suite aux échanges avec les acteurs • Proposition de nouveaux indicateurs disponibles et/ou d'intérêt	• Participation à 6 réunions organisées par l'ORS ; pour chaque réunion, CR de l'ORS disponibles • Fiche « offre de soins » du tableau de bord complétée ; relecture des autres fiches du tableau de bord 2022 • Propositions faites concernant la méthodologie et le recueil de données pour l'étude « consommation excessive d'alcool » • Indicateurs proposés ○ données de prescription des TNS par territoire de CPTS ○ données de prescription de traitements pour le sevrage ambulatoire de l'alcool ○ données pathologies duelles
Participation à l'élaboration (relectures) du guide du RESPADD : « *Prévention et prise en charge du tabagisme en contexte de cancérologie* », dans le cadre du déploiement de la stratégie Lieu de santé sans tabac	• Relectures et propositions faites à l'équipe du RESPADD • Guide disponible
Participation aux travaux de développement d'un système d'information utile à la pratique en addictologie	• Participation à 4 événements nationaux (3) et locaux (1) sur le sujet • 1 réunion avec SAOME, Tesis, Lib sans tabac et l'ARS Réunion en mars 2022

En 2022, **5 événements ont été organisés regroupant au total 184 professionnels participants :**

- 1 colloque scientifique sur le thème « santé orale et addictions » auquel ont participé 73 professionnels ; 18 professionnels sont intervenus dont 2 en visio de métropole et 7 chirurgiens-dentistes. Plusieurs professionnels se sont mobilisés à l'issue du colloque pour participer à un groupe de travail (1 réunion en 2022, difficulté de mobilisation de l'Ordre et de l'URPS Chirurgiens-dentistes).
- 3 rencontres interprofessionnelles ayant mobilisé 94 professionnels aux profils variés :
  - Chemsex : cette rencontre a donné lieu à des réflexions au sein du COREVIH puis à la réponse à un appel à projet proposant une étude ad-hoc sur le sujet,
  - Sevrage tabagique : organisation en lien avec le dispositif Lib'sans tabac, dans le cadre du mois sans tabac,
  - Psychotaumatisme et addictions : cette rencontre a permis de créer des liens entre les professionnels de la santé mentale et de l'addictologie, et de présenter l'organisation envisagée pour le futur centre de référence du psychotrauma porté par l'EPSMR.
- 1 temps d'échange intitulé « Pause Addicto » sur le mésusage du protoxyde d'azote, en visio ; 17 participants (CSAPA, CAARUD, collectif EF, équipes mobiles, CEIP Bordeaux-DOM, ORS, Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé de l'université de La Réunion).

Une attention a été portée à la **dynamique entre les acteurs en addictologie et leurs articulations, dont celle avec les acteurs des champs connexes :**

- Liens entre les acteurs du secteur Ouest,
- Liens entre les Elsa à la demande des équipes (échanges de pratiques et de supports),
- NB : 1 réunion préparatoire avec la CPTS Nord le 27/09/2022 avait pour objectif de préparer la mise en place d'une intervision clinique avec les professionnels de la CPTS. L'ACI n'ayant été signé que tardivement, cette intervision clinique n'a pas eu lieu.

Aussi, de nombreux partenaires ont été en interaction avec l'équipe de la cellule expertise, au-delà des acteurs de l'addictologie de La Réunion (services hospitaliers, Elsa, structures médico-sociales, professionnels libéraux) **:**

1- Liens renforcés avec les acteurs de la santé mentale :

- Rencontres de l'équipe préfiguratrice du futur CRE santé mentale
- Participation aux différentes réunions de la CTSM974 : échanges sur le contrat territorial, bureau, groupe de travail sur le parcours addicto/santé mentale, AG et échanges téléphoniques et mails avec le coordonnateur de la CTSM974
- Rencontre des acteurs ayant participé à l'expérimentation de l'ERAP
- Mobilisation de professionnels de la santé mental lors de différents projets/événements :
  - colloque scientifique santé orale et addictions - intervention d'un psychiatre libéral sur les TCA ;
  - œuvre collective sur les cannabinoïdes de synthèse - article dédié aux impacts sur la santé mentale par des professionnels de l'EPSMR ;
  - rencontre interprofessionnelle – intervention du coordinateur du futur centre de référence psychotraumatisme.
- Autres acteurs rencontrés :
  - Association Reunipsy ;
  - Equipe du projet national Prepsycontact ;
  - Association des Jeunes Psychiatres et Jeunes Addictologues (AJPJA) : membre du bureau et référent océan Indien basé en Polynésie ;
  - Infirmier exerçant dans les CMP de l'EPSMR formés au Case management (« IDE Cas complexes ») ;
  - Équipe « psycho trauma » du CHU Sud ;
  - IDE en santé mentale intéressé par la mise en place d'un projet d'intervention précoce en santé mentale.

*NB **:** 30 nouveaux abonnés aux envois de SAOME sont soit des professionnels de l'EPSMR, y compris les CMP, soit des psychologues et psychiatres libéraux ; 13 participants aux rencontres interprofessionnelles étaient psychiatres et psychologues.*

2- *Nouveaux partenaires :*

- Champs de la santé orale (cf bilan colloque et CR groupe de travail),
- Collectif Modus Bibendi**,**
- Acteurs de la précarité : intervention lors du séminaire DIPP, PASS,
- Acteurs de la santé sexuelle – association Sexo974.

3- *Partenaires avec lesquels les liens ont perduré :*

A La Réunion : ORS, DTV-OI, COREVIH, CPTS Nord, CPTS RéSO, Tip@Sante, dispositif Lib Sans Tabac, Tesis, Département universitaire de Médecine Générale.

Au niveau national : CEIP-A de Bordeaux-DOM, RESPADD, Fédération Addictions.

En tant que centre de ressources, l'équipe a répondu à des sollicitations extérieures :

- 11 orientations d'usagers et 12 orientations de professionnels vers (non exclusif)
  - L'association Addictions France et le Réseau Oté ! pour des demandes de formation (n=11)
  - Des acteurs de soins en addictologie hospitaliers ou médecins généralistes (n=2)
  - Le site parcours-addicto et la plaquette des numéros utiles (n=6)
  - Le centre de ressources TSAF (n=1)
  - Autres partenaires (n=4, dont 1 référent du CS)
- Nombreuses sollicitations pour la présentation de l'offre de soins en addictologie
- 12 sollicitations variées tant en termes d'acteurs (internes en médecine, pharmacies, médecins généralistes, DUMG, URPS kinés, etc) qu'en terme de thématiques (CBD, Artane®, milieu festif, santé mentale, santé sexuelle et addictologie, vape). Les réponses ont majoritairement été apportées par la cellule expertise, mais quelques sollicitations ont été orientées vers les membres du CA de SAOME et les référents du Conseil scientifique.

Les liens avec l'ARS et la Préfecture ont été maintenus :

- Au cours de réunions institutionnelles : COPIL PRS volet addicto en mars (ARS, visio) et décembre 2022 (Préfecture) ; COPIL PRS volet santé mentale en mars 2022 (ARS, visio); visite du Ministre de la santé et de la prévention en novembre 2022.
- Lors d'échanges sur certains dossiers spécifiquement :
  - 5 échanges avec le référent de l'ARS (mail, téléphone, visio) : relais d'une alerte concernant la puff ; besoins concernant une équipe addicto en milieu carcéral ; synthèse des échanges avec les Elsa et besoins identifiés par les équipes ; place de la vape dans l'accompagnement à la réduction ou au sevrage tabagique ; freins concernant les transports vers les CSAPA non remboursés.
  - Restitution des résultats de l'œuvre collective sur les cannabinoïdes de synthèse (messages clés et recommandations) le 14/12 à l'ARS.
  - Documents de synthèse partagés début 2023 : synthèse de l'œuvre collective sur les Cannabinoïdes de synthèse + sur la santé mentale et le dispositif ERAP.

L'animation du conseil scientifique a permis de garantir la qualité et la fiabilité scientifiques des projets portés par l'association SAOME : 5 réunions ont été organisées, réunissant 14 référents de thématiques complémentaires, et ayant permis de recueillir les avis sur 12 projets. Certains référents ont par ailleurs été impliqués dans certains groupes de travail spécifiques.

Enfin, l'ensemble des actions et projets se sont appuyés sur la communication digitale, notamment pour diffuser de l'information aux professionnels

- Via l'addictothèque : 58 articles dans la section « Bibliographie » et 96 articles dans la section « Boite à outils » (apport expertise) ; dont 29 outils utiles à la pratique partagés,
  - En particulier, 2 articles sur le thème des pathologies duelles.
- Via les envois par mails de 11 flashs et 11 infolettres ; 7218 ouvreurs dont 2098 médecins. En particulier,
  - 8 infolettres ouvertes par 4796 professionnels dont 830 médecins avec 1 article sur le thème des pathologies duelles ;
  - 3 infolettres reprenant des informations concernant l'offre de soins en addictologie ouvertes par 1503 professionnels dont 96 médecins.

La **mise à disposition d'outils a été proposée lors de stands et d'événements professionnels** : 53 occasions pendant lesquelles diffusion outils et 20 824 outils diffusés physiquement. Pour exemple, 430 exemplaires d'outils en lien avec santé mentale diffusés lors de 7 événements et 1736 plaquettes « numéros utiles » diffusées

En tant que centre de ressources et d'expertise, une certaine importance a été donnée à la formation des personnels. Ainsi les 4 membres de la cellule observation et expertise ont bénéficié de 420 heures de formations et participations à des colloques/séminaires :

- Validation du DU d'Addictologie de La Réunion pour le médecin coordinateur,
- 10 colloques et webinaires organisés au niveau national ; 8 colloques organisés à La Réunion par SAOME ou partenaires,
- 4 journées/rencontres d'acteurs organisées au niveau national ; 6 rencontres d'échanges de pratiques organisées à La Réunion et Mayotte,
- 4 cafés débats en interne à SAOME.

CONCLUSIONS

- Les référents du conseil scientifique ont été sollicités sur de nombreux sujets du programme de travail de SAOME. L'année 2022 s'est conclue avec l'ensemble des postes de référents pourvus.

- En 2022, SAOME a participé à un nouveau groupe de travail de l'ORS dont l'objectif est de produire des indicateurs concernant l'usage de différents traitements (substitution, mésusage, …).

- Plusieurs nouveaux événements ont été mis en place : les « Pauses addicto », destinées à un échange de pratiques entre professionnels de l'addictologie ; le colloque scientifique sur le thème « santé orale et addictions » duquel est né un groupe de travail sur le même thème ; intervisions cliniques, en lien avec la CPTS Nord, à l'origine de la sollicitation. Ces événements participent à la dynamique des acteurs autour de l'addictologie, et font suite, pour certains, à des réflexions et propositions des référents du conseil scientifique en 2021.

PERSPECTIVES

Les principaux objectifs de 2023 :

- Poursuite des événements : « Pauses addicto », organisation d'un colloque scientifique commun l'EPSMR (JRSM).

- La thématique de la santé sexuelle sera développée au travers d'un partenariat avec l'association Sexo974 et de la participation à une étude sur le chemsex (dont la tenue est conditionnée à l'obtention de financements).

- Plusieurs pistes de travail ont été proposées suite au colloque santé orale et addictions et seront travaillées dans le groupe de travail ad-hoc.

- Poursuite de la mise à disposition de ressources au bénéfice des acteurs du territoire ; notes scientifiques sur des sujets spécifiques, relais des contenus des colloques nationaux et internationaux si disponibles ; outils et publications utiles à la pratique.

- Poursuite des avis du conseil scientifique.

- Poursuite de l'appui aux acteurs en addictologie de l'ouest, notamment en favorisant les liens avec les professionnels libéraux du secteur, pour faciliter les relais de l'accompagnement des usagers entre la médecine de ville et les CSAPA.

- Appui aux autorités ; notamment pour les suites à donner aux recommandations élaborées dans le cadre de l'œuvre collective sur les cannabinoïdes de synthèse.

- Poursuite des travaux sur le sujet de l'Artane® initiés en 2016 : collecte de données complémentaires, organisation de l'offre de soins en concertation avec l'ensemble des acteurs

- L'importance de la prévention concernant les déterminants de survenue de cancers évitables que sont les consommations d'alcool et de tabac ; en lien avec les acteurs locaux (ONCORUN, CRDC, CHU et registre des cancers). Cette proposition fait écho à l'intervention du RESPADD lors du colloque 2022 d'ONCORUN et est cohérente avec la dynamique observée au niveau national (communiqué de la Fédération Addictions, études en cours association dépistage des cancers et prévention)[3].

- Contribution à l'élaboration d'autres outils nationaux.

[3] https://www.federationaddiction.fr/communique-reduire-les-cancers-evitables-des-annonces-oui-une-politique-ambitieuse-pas-encore/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Actus%20du%2025%20novembre%202022&utm_medium=email

CELLULE PROMOTION DE LA SANTE DE SAOME

En 2022, les **effectifs** de la cellule « Promotion de la santé » ont été quelque peu bouleversés : La chargée de mission référente du dossier IP n'a pu intégrer l'équipe qu'en milieu d'année en temps plein sur 6 mois au lieu du mi-temps pour rattraper le retard ; la collègue ayant assuré un intérim minimum pour ne pas créer de rupture en attendant le recrutement.
Une salariée a été en arrêt maladie à partir du mois d'octobre 2022
A noter que l'infirmière chargée de mission est en temps partiel (0,85).

Afin d'optimiser le potentiel stratégique des personnels de terrain face à une montée en charge des actions, une assistante administrative est directement dédiée à accompagner le déploiement des actions de terrain.

⇨ Soit au total 3,32 ETP sur l'année (hors fonctions supports indirectes)

Dossiers portés par la cellule « promotion de la santé » & références associées

La cellule « promotion de la santé » prend appui sur des ressources ayant fait la preuve de leur efficacité afin d'assurer sa mission d'appui et permettre une qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives développées sur le territoire.

Coordination régionale de la démarche **d'intervention précoce**
➔ Guide de « L'intervention précoce » de la Fédération Addiction ».
Accompagnement des communes dans le déploiement de stratégies de prévention des addictions
➔ Guide « Le Maire face aux conduites addictives » de la MILDECA.
Mise en œuvre du **dispositif Mois Sans Tabac** sur La Réunion et Mayotte
➔ Études qualitatives du « Mois Sans Tabac » de Santé publique France.
Déploiement de la démarche **Lieu de santé sans tabac / lieu sans tabac**
➔ Guide « Lieux de santé sans tabac » du RESPADD.
Expérimentations : Sevrage tabagique et réduction des risques en **milieu carcéral** / état des lieux des besoins **(en matière d'addictologie)** dans le champ du **handicap**
➔ Appuis sur les expériences innovantes menées en métropole telle que l'expérimentation de la vape en milieu carcéral par le CHU de Caen et le Respadd ; ➔ Recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur la prévention des addictions dans les ESSMS de la HAS.
D'autres ressources transversales participent à la qualité : **➔ Portail des interventions probantes de Santé publique France ;** **➔ Portail de capitalisation des expériences en promotion de la santé de la SFSP.**

Principaux résultats 2022
Coordination de la démarche **d'intervention précoce « jeunes »**
• 6 référents IP (animation du collectif) ; • 33 structures engagées dont 10 unités PJJ ; • 59 référents structures dont 48 nouveaux ; • 3 sessions de formation IP / 38 participants ; • 45 actions recensées dans les structures partenaires ; • 80 jeunes orientés vers les CJC (données du *1er semestre*) ; • 700 ressources distribuées à la communauté IP ; • Intégration de la PJJ et du milieu scolaire ; • 1ère journée des acteurs de l'IP-jeunes à La Réunion : 64 participants / 22 structures / 82% favorables à ce type d'évènement (*10% non répondants*).
Accompagnement des communes
• 3 réunions de présentation des AAP (*y compris Mois sans tabac*) ; • 4 communes accompagnées à la réponse (*5 séances de travail chacune*) ; Toutes déclarent avoir acquis des connaissances grâce à cet accompagnement ; • 16 orientations vers des acteurs ressources du territoire ; • 5 ateliers animés sur 3 territoires de l'île, soit 15 séances ; 13 communes représentées ; 22 participants en moyenne par atelier ; 100% des bénéficiaires déclarent avoir développé des compétences grâce aux ateliers ; • 2556 outils d'information papier distribués, • 90 ressources numériques partagées lors des ateliers ; • Accompagnement des communes financées par l'AAP 2021 : 6 séances de travail avec Les Avirons ; 3 avec Saint André ; • 1 bulletin diffusé aux communes (thème : TSAF) ; 27 ouvreurs sur 73 contacts ; • Au total : 14 communes accompagnées (tous appuis confondus) ;
Mise en œuvre du dispositif **Mois Sans Tabac** sur La Réunion
• 39 acteurs recrutés pour porter des actions ; • 15 présentations des outils du dispositif ; • Communiqué de presse diffusé à 38 journalistes ; • 37 publications sur Facebook / 26832 personnes touchées ; • 49 professionnels formés ; • 61 accompagnements de professionnels (montage ou déploiement projets) ; • Organisation de stands de sensibilisation dans les centres commerciaux : 1127 outils distribués + 170 personnes sensibilisées + 17 entretiens de sevrage tabagique réalisés ; • 69 actions pendant le Mois sans Tabac ; • 8896 inscrits sur T.I.S. depuis 2016. Financement majoritaire Santé Publique France

Déploiement de la démarche **Lieu de santé sans tabac / Lieu sans tabac**
• 3 évènements créés avec la présence du RESPADD : 117 participants ; • Animation de 2 réunions préparatoires à l'AAP : 17 participants ; • 13 orientations vers des acteurs et dispositifs ressources ; • 5 ateliers au bénéfice des référents LSST / moyenne de 11 participants ; • 3167 outils distribués aux partenaires ; • Accompagnement de 2 structures à répondre à l'AAP 2022 ; • Officialisation du partenariat avec ESPER auprès de la MILDECA ; • Apport d'expertises auprès des partenaires : 14 appuis + participations à 4 COPIL ; • Collaboration étroite avec le RESPADD : 30aine d'échanges + mission de certificateur national des dossiers « argent ».
Expérimentations : Sevrage tabagique et réduction des risques en **milieu carcéral** / état des lieux des **besoins (en matière d'addictologie) dans le champ du handicap**
Milieu carcéral (financement Fonds addiction 2020/2022) : • Présentation du bilan de la primo expérimentation et proposition d'une méthode de travail pour faire évoluer le projet ; • Organisation d'une formation au bénéfice des surveillants : reportée faute de participants ; • Mise en lien entre un prestataire vape / prison et travail autour d'un process d'acheminement moins contraint, plus facilitant ; • Évaluation à + 6 mois de la situation des détenus engagés dans le protocole : 16 détenus contactés sur 19 restants en décembre 2021 : 1 a maintenu l'arrêt, 14 ont diminué par rapport à leur consommation pré-expérimentation ; • Accord du RESPADD pour animer un futur groupe de travail sur le protocole de sevrage tabagique en milieu carcéral, en présence du CHU de Caen et des acteurs locaux ; • Organisation d'un jeu concours dans le cadre de la journée mondiale sans tabac : 4 gagnants d'un bon cadeau. *Handicap* : • 1 groupe focal avec des professionnels d'établissements médico-sociaux : 10 participants. Besoins : interconnaissance, formation, adaptation des interventions, activités culturelles, co-construction d'outils et projets ; • 1 enquête auprès des addictologues : 11 répondants. Besoins repérés : outils pratiques, préconisations sur l'accompagnement, connaissance des associations des usagers, formation ; • Entretiens avec les services de prévention des addictions : 2 services Besoins : interconnaissance, formation, intégration des CPS, boite à outils ; • Entretiens individuels avec des usagers : 7 participants Besoins : adaptation des supports et de l'accompagnement ; • 11 initiatives identifiées ; 7 acteurs clés rencontrés dont PCPE ; • 50 supports d'information distribués aux professionnels ; • Adaptation d'une capsule masante.re en langage des signes (partenariat : Haut la main).

De manière générale, les atouts de la cellule « promotion de la santé » :

- Réactivité ;
- Complémentarité des compétences de l'équipe ;
- Remontées d'informations régulières vers le financeur
- Passerelles entre dossiers (*exemple : une commune qui veut faire de l'IP*) ;
- Liens de proximité avec les acteurs ;
- Identification claire de la cellule comme ressources et expertise.

Formation continue de l'équipe promotion de la santé

L'équipe « promotion de la santé » a bénéficié de 240.25 heures de formation dont :

- 1 certification AFNOR (*juin 2022*) : Responsable qualité/évaluation du secteur médico-social et social ;
- 1 début de cursus : DU « piloter, agir et évaluer en prévention et promotion de la santé » (*certification prévue en juin 2023*).
- Développement et entretien des compétences du personnel de la cellule Promotion de la santé

Perspectives

Appui aux communes	• Poursuite de l'accompagnement des communes financées par les AAP + ateliers pour les coordinateurs CLS (articulés avec l'IREPS qui intervient sur une autre thématique « santé ») • Un nouvel outil sera finalisé : des fiches pratiques, annexées au Guide des maires de MILDECA, pour des illustrations et repères concrets et locaux. • Certaines communes ont, parallèlement, sollicité SAOME, pour une prestation d'appui individualisée, en 2023.
Handicap & addictions	• Les principaux besoins des professionnels étant identifiés (voir bilan), SAOME se tient dans l'attente du positionnement de l'ARS pour savoir une mission lui sera confiée en ce sens.
Intervention précoce	• Déploiement des plans d'actions de toutes les nouvelles structures engagées en 2022 • Travail de promotion de l'IP, de mobilisation et de formation d'autres structures pour atteindre l'objectif de 40 structures partenaires. Les Maisons des adolescents vont se voir proposer de rejoindre la « communauté IP » • Création d'un outil, de type « kit IP » élaborant des recommandations et des exemples pratiques d'actions pour décliner, à La Réunion, les 4 axes de l'IP, dans une structure accueillant des adolescents ; • Grille d'évaluation d'impact de la stratégie d'intervention précoce.

Sevrage en milieu carcéral	En attente de positionnement de l'ARS SAOME et les parties prenantes interrogées, notamment l'USMP, nous ont confirmé la volonté de poursuivre le projet avec SAOME au sein du centre de détention du Port. Quoi qu'il en soit, au-delà de la question du sevrage tabagique, se pose la question du soin en prison globalement. L'expérience a démontré qu'un tel projet ne peut se construire qu'en prenant appui sur les dispositifs pérennes qui assurent l'aval et l'amont de l'expérimentation.

Lieux (de santé) sans tabac
 	
SAOME, délégué régional RESPADD
	• Élaborer un outil pratique composé des fiches proposant des exemples concrets d'actions possibles pour chaque norme ; ceci, à partir de :
	  ○ de l'algorithme de l'audit LSST ;
	  ○ de l'expérience de SAOME en tant que certificateur national de dossiers « argent » ;
	  ○ des liens avec d'autres structures d'appui de métropole qui rédigent également des fiches actions ;
	  ○ des retours d'expérience des 5 structures locales qui sont déjà bien avancées dans la démarche LSST (possiblement : Flamboyants, Sainte Clotilde, Ylang-Ylang, Robert Debré et CHOR)
	• Proposer un atelier pour enclencher une réflexion sur l'évolution du dispositif de « lieux de santé sans tabac » vers des lieux de santé « Promoteurs de santé »
	• Organiser le 1er échange de pratiques sur les freins et leviers au déploiement d'un LST en établissement médico-social pour les référents (Père Favron, ALEFPA, IRSAM et ASFA)

CELLULE MONTEE EN COMPETENCES

Objectifs

Soutenue par le programme de la MILDECA (2018-2022), la montée en compétences des acteurs est non seulement l'un des objectifs de la politique nationale mais également l'un des 6 principes transversaux du PRS Réunion – Mayotte 2018-2028.

Objectif général : Contribuer au développement des compétences des acteurs intervenant dans le champ des usages, addictions et champ connexes.

Objectifs spécifiques :

1. Faciliter l'accès à la connaissance actualisée dans le domaine de l'addictologie ;
2. Créer des occasions d'interroger ses propres représentations et ses pratiques ;
3. Permettre l'évolution des pratiques par un transfert de compétences adapté aux besoins du terrain ;
4. Identifier ou créer des outils visant l'autonomie des prises en charge ;
5. Accompagner les acteurs en demande vers une démarche d'amélioration de la qualité des actions.

Principaux résultats 2022

En 2022, les **effectifs** de la cellule « Promotion de la santé » ont reposé sur 2 personnes à temps partiel : la responsable de la cellule (0,6 ETP) et une assistante de formation (0,2 ETP)

⇨ Soit au total 0,8 ETP sur l'année (hors fonctions supports indirectes)

L'OBSERVATION, UN PREALABLE A L'ACTION	**1. Dresser un état des lieux régional de l'Offre de formation en lien avec l'addictologie** : • 11 opérateurs locaux recensés dont 7 agréés aux organismes paritaires de prise en charge • 1 synthèse rédigée • Organisation et animation d'une réunion de restitution le 23 juin à laquelle étaient présentes 7 structures locales **2. Dresser un état des lieux des formations accessibles à distance :** 8 opérateurs pour plus de 60 modules accessibles en format MOOC ou E-learning. **3. Dresser un état des lieux des besoins des acteurs :** Thèmes spécifiques, publics demandeurs et formats figurent sur la synthèse précitée. **4. Recenser les compétences en tabacologie/ addicto sur le département :** 91 répondants sur 19 structures. Les recommandations issues de ces résultats ont été présentées le 6 septembre. Création d'un répertoire des ressources

AXE STRATEGIQUE N°1 FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS	**1. Collaborer/ mutualiser avec le Centre de Formation de l'Ouest de l'EPSMR/CHOR** en étudiant l'intérêt partagé d'élargir leur catalogue de formation sur la thématique de l'addictologie et en définissant une stratégie et des modalités de collaboration **:** • Rencontre protocolaire avec le Directeur adjoint de l'EPSMR le 18/03 • Réunions de travail avec la responsable du Centre de formation de l'EPSMR le 09/06 et le 24/11 • Travail conjoint d'une convention de partenariat • Travail conjoint d'un processus commun **2. Favoriser l'articulation entre les opérateurs de formation :** Suite à l'organisation et à l'animation de 2 réunions (23/06 et 27/09) réunissant les principaux opérateurs, ceux-ci ont décidé de : • Partager leurs perspectives à moyen et long terme, leurs leviers et leurs freins ; • Proposer le portage administratif de modules de formation pour le bénéfice d'opérateurs non agréés ; • Partager leur offre et leurs modalités individuelles d'intervention au sein d'un catalogue commun • Se réunir annuellement **3. Orienter et suivre les demandes de formations vers les opérateurs concernés :** 13 demandes orientées et en suivi (formation des professionnels du médico-social, forces de l'ordre, médecins libéraux, médecins salariés, communes)
AXE STRATEGIQUE N°2 PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS	**1. Élaborer des modules de sensibilisations/ formation au sein des dossiers portés par SAOME :** • **Lieux sans tabac :** « Le sevrage tabagique en structure médico-sociale pour des personnes en situation de handicap : comment accompagner et orienter efficacement les fumeurs ? » le 27 et 28 avril réunissant 11 stagiaires ; • **Intervention Précoce** : « Déploiement de l'intervention précoce » les 29-30/09 et 8-9/11 réunissant 30 stagiaires ; • **IP-PJJ** « Déploiement de l'intervention précoce au sein des unités de la PJJ » reportée au 25-26/01 à la demande de la PJJ ; • **Vape en prison :** « Le sevrage tabagique et l'utilisation de la vape en réduction des risques au bénéfice du personnel de l'administration pénitentiaire » reportée en avril 2023 sur demande de la prison ; • **TREND /SINTES (via collectif Effet en fêt) :** « Data is gold, le recueil de données » reportée le 11 février 2023 sur demande du Réseau Oté. **2. Élaborer des modules de sensibilisations/ formation** en réponse à des besoins non couverts par les OF • **« Prise en charge pré hospitalière des usagers de cannabis de synthèse par le SDIS» r**eportée en 2023 sur demande du SDIS

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS	**3. Mobiliser la communication digitale pour promouvoir largement les occasions de montée en compétences** : 11 infolettres et 11 flashs. • 28 baromètres, études, communiqués d'addictovigilance ; • 31 guides, référentiels, tutoriels, fiches outils, brochures ; • 14 MOOCs, formations en local ou au national ; • 36 webinaires, colloques, rencontres interprofessionnelles ; • 11 focus Ces communications ont été lues par 555 ouvreurs en moyenne dont 103 médecins

AXE STRATEGIQUE N°3
 	
CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT D'UNE EXPERTISE, A LA RECHERCHE ET AU DEVELOPPEMENT
	Co organiser le colloque scientifique annuel (cofinancements privés) « Santé orale et Addictions » du 03/11 :
	• Recherche et contact des intervenants
	• 6 réunions préparatoires avec les intervenants et le comité scientifique
	• Recherche des exposants pour les stands
	• Coordination administrative avec les intervenants
	• Bilan des questionnaires d'évaluation
	  ○ 73 participants dont 11 médecins, 5 chirurgiens-dentistes et 23 IDE
	  ○ 21 intervenants dont 3 à distance et 8 chirurgiens-dentistes
	  ○ 1 groupe de travail né à l'issue de l'évènement

AXE STRATEGIQUE N°4 CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES	**Relayer les textes réglementaires, appels à projets, référentiels et publications …utiles aux acteurs du domaine :** • 9 communications dont 6 textes officiels, 1 analyse statistique, 1 appel à projets et un guide Ces publications ont été ouvertes par 597 personnes en moyenne dont 110 médecins

Mais aussi, en interne…

Mettre en place des outils de travail facilitateurs

- Rédaction de modèles (contrat de formation, convention, convocation, questionnaires d'évaluation, partenariat structure) et de process de formation, d'une fiche tarifaire de référence pour les intervenants extérieurs…
- Construction et alimentation de fichiers de suivi : pool formateurs, facturation, orientation, prise en charge des organismes paritaires de formation, salles..

La Responsable de cellule a bénéficié de 45 heures de formation :

- 17h de formation à distance sur la gestion d'ingénierie pédagogique et la conception de formation
- 21h de renforcement en addictologie
- 7h de formation en management

Perspectives

En 2023, SAOME propose, sur le terrain de la montée en compétences des acteurs locaux, de remplir sa mission de Centre de ressources.

Dans le cadre de la convention ARS :

Poursuivre…

- La mise à disposition de tous de l'état des lieux de l'offre locale de formation régulièrement actualisé et rendu accessible sur le site internet saome.fr ;
- La promotion des occasions de se former par le biais de la communication digitale ;
- La réunion annuelle des dispensateurs de formation locaux pour favoriser les interactions et fluidifier la communication (à leur demande) ;
- L'élaboration de modules de sensibilisation/ formation au sein des dossiers portés par les différentes cellules de SAOME à la demande de l'ARS (ex. formation des chirurgiens-dentistes, des personnels de communes..).

Développer…

- un pool de formateurs locaux en addictologie ;
- les nouveaux formats courts de montée en compétence (podcasts, webinaires) ;
- les compétences de la responsable de cellule par une qualification : DU "Fondamentaux de l'Ingénierie Pédagogique pour Adultes" (Paris Nanterre).

Hors convention ARS :

- Proposer des modules de sensibilisations/formations aux sollicitations des partenaires qui n'auraient pas trouvé réponse à leurs besoins parmi l'offre existante (Cf PV Conseil d'administration du 25/01/2023) ;
- Développer et mettre en œuvre l'offre de formation du catalogue de l'EPSMR (CFO) ;
- Conventionner avec un/des organismes locaux de DPC, au besoin.

MARKETING SOCIAL ET COMMUNICATION

CONTEXTE

Santé Publique France présente « *le marketing social comme une stratégie qui s'inspire des techniques de marketing commercial afin d'encourager les comportements favorables au bien-être et / ou à la santé des individus. […] Ainsi, les techniques servent à analyser, planifier, exécuter des programmes qui viseront l'adoption ou la modification d'un comportement d'une cible d'individus, afin d'améliorer leur bien-être personnel et celui de la société* » .

La communication est une composante du marketing social. *Les communications dans le champ de la santé sont nécessaires pour engendrer les changements socio-sanitaires. […]*

Les contextes concernés sont multiples : recherche d'informations, adhésion à des recommandations spécifiques, élaboration de campagnes, sensibilisations aux risques associés à des pratiques, clarification de l'accessibilité aux soins et à l'accompagnement, etc.»

Chercher à modifier un comportement impose de s'appuyer sur **des relais et des médias affinitaires** qui véhiculent des messages adaptés aux différentes cibles. En matière de santé, à l'éventail des médias classiques (TV, la radio, la presse et les sites web santé), s'ajoutent les supports d'information spécifiques à l'officine et au cabinet médical (leaflets, affiches, écrans d'affichage dynamiques…).

Politique nationale :

- **Le Plan national de mobilisation contre les addictions MILDECA 2018-2022** s'articule autour de 6 grands défis parmi lesquels :

  Axe 1, Priorité 1 « Eclairer pour responsabiliser »

  « L'enjeu est d'améliorer la compréhension et la perception des mécanismes et des risques associés aux conduites addictives, en renforçant les connaissances du grand public […] »

  Objectif 1.2 Relayer ce discours [sur les risques et les dommages liés aux consommations] auprès du grand public, des leaders et des relais d'opinions, des professionnels de santé et du secteur social et médico-social, des enseignants, des éducateurs sportifs et des associations d'usagers, selon des modalités adaptées à chaque cible (y compris par des campagnes de communication grand public). »

  « Développer l'offre de culture scientifique sur les addictions, numérique et événementielle (débats, événements scientifiques nationaux). »

  AXE 4, Priorité 16 « *Élargir les connaissances dans tous les domaines de l'action publique.* »

  « *Renforcer les connaissances sur les usages et les trajectoires de consommation et mettre en évidence l'impact des facteurs environnementaux, de l'offre de soin sur les trajectoires de dépendance et de soin.* » concerne notamment la communication envers toutes les cibles, du grand public aux professionnels.

- **Le Plan national de mobilisation contre les addictions MILDECA 2018-2022** invite à un profond changement de représentation de la société sur nos usages. […] Une stratégie qui se veut innovante et pragmatique pour apporter un nouvel élan et susciter une mobilisation accrue […] autour de deux grands objectifs parmi lesquels « Partager au niveau local les enjeux de société posés par les addictions pour forger un discours public commun porté auprès de la population ; »

Politique régionale :

« L'appel à projets 2021 fonds de lutte contre les addictions mentionnait dans son cahier des charges le financement d'actions accompagnant au niveau local la déclinaison du Projet régional de Santé et du programme régional de réduction s'inscrivant dans les axes retenus parmi lesquels :

Axe 2 : « *Protéger les jeunes et éviter ou retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives, en déployant sur un même territoire des actions de prévention à destination des jeunes, de leurs familles et des professionnels en contact, ou en agissant sur l'environnement (espaces sans tabac, fêtes sans alcool …)*

Les actions proposées dans le cadre de cet axe seront utilement articulées avec l'appel à projet porté par la Mildeca et son axe portant sur le respect des interdits protecteurs. »[5]

Dans la circulaire MILDECA aux préfectures du 3 décembre 2022, le président de la MILDECA mentionne la nécessité de diffuser les campagnes d'information.

OBJECTIFS

Objectif général :

La communication de SAOME vise à **informer et à influencer les décisions individuelles et collectives propices à l'amélioration de la santé**, dans le domaine des usages et addictions.

Objectifs spécifiques :

Corollaire de l'action, la communication de SAOME est le vecteur de mise en œuvre des 4 orientations stratégiques du Centre de Ressources et d'Expertise.

Elle est déclinée dans ses aspects opérationnels au sein de chaque projet porté par SAOME (cf. bilans respectifs).

En 2022, la communication de SAOME a également poursuivi les objectifs spécifiques suivants :

1. **Faciliter l'émergence de collaborations ou l'articulation des initiatives, notamment dans le cadre de la communication régionale ;**
2. **Apporter un appui et une expertise en communication au service de l'externe (institutions, partenaires…) ;**
3. **Contribuer à l'information du public et des professionnels pour une communication cohérente ;**
4. **Entretenir, développer et promouvoir les services digitalisés du Centre de Ressources et d'Expertise sur les usages et addictions.**

Schéma général des activités en routine à SAOME :

REALISATIONS 2022

→ Objectif spécifique 1 - Faciliter l'émergence de collaborations ou l'articulation des initiatives, notamment dans le cadre de la communication régionale

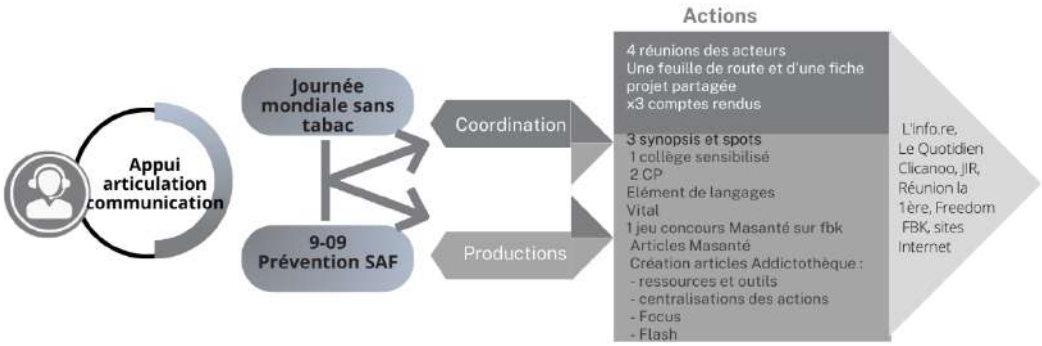

- Appui à l'animation d'un Cotech communication régionale usages et addictions en 3 périodes correspondant aux campagnes de la journée mondiale sans tabac (31 mai), de la Journée SAF et du Mois sans tabac ;
- Appui méthodologique et création de feuille de route pour coordination de la communication régionale ;
- Supervision de synopsis, spots, articles etc. ;
- Rédaction et diffusion de communiqués de presse (CP) ;
- Création d'articles Addictothèque ;
- Recueil des ressources ;
- Centralisation des actions : rédaction de Focus, Flash ;
- État des lieux des partenaires et leurs moyens via RDV et entretiens ;
- Mise en lien des partenaires.

Retombées :

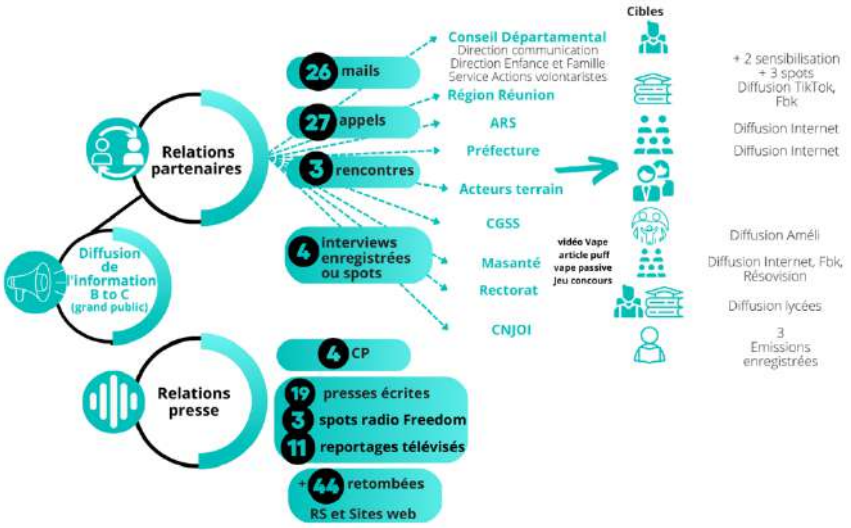

→ Objectif spécifique 2 - Apporter un appui et une expertise en communication au service de l'externe (institutions, partenaires…)

- ***Interdits protecteurs auprès d'Addictions France :***
  - Conseils méthodologiques
  - Appui suivi de projet :
    - production d'une fiche de suivi de projet
    - participation aux réunions avec :
      - ✓ institutions notamment pour clarification des objectifs
      - ✓ agence : 6 réunions (brief, corrections synopsis, définition message, casting, etc)
  - Conseil en plan média, achat espace, opération presse
  - Correction des projets vidéos (effets, enchainement, durée, etc)

- ***Mois sans Tabac et liens partenaires :***

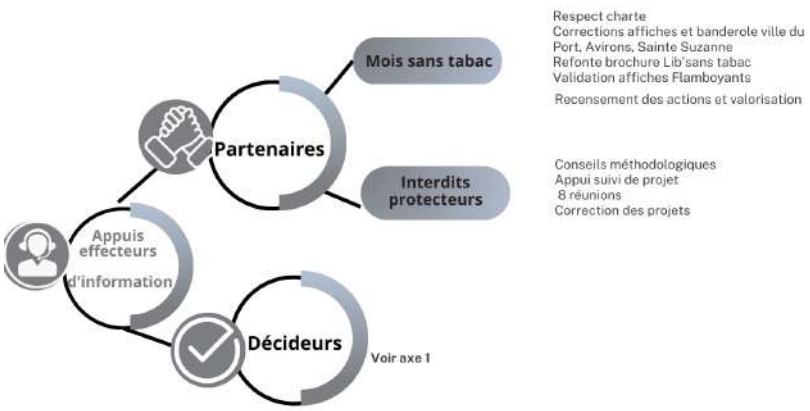

→ Objectif spécifique 3 - Contribuer à l'information du public et des professionnels pour une communication cohérente

Articles dédiés sur Addictothèque et relayés par newsletter :

Janvier	Dry January – Fédération Addiction
Février	Campagne GHB avec mention des outils réseaux sociaux - MILDECA
	Campagne tabac - SpF (avec affiches et vidéos)
Mai	Journée mondiale sans tabac (article dédié aux outils et ressources)
Juin	Campagne MDMA - MILDECA (outils réseaux sociaux)
	« Amis aussi la nuit » - SpF
	Campagne Cannabis - SPF
Juillet à septembre	Journée SAF, replay, liste des outils, ressources
Octobre	Campagne : « Parier, c'est pas rien » - SpF (campagne digitales et youtube)
	« Boire n'a rien à voir avec la santé » - SpF
Octobre à novembre	Moist sans tabac : article dédié aux outils et ressources utiles au public et aux professionnels
Linkedin	Campagne protoxyde d'Azote - MILDECA – posts

→ Objectif spécifique 4 - Entretenir, développer et promouvoir les services digitalisés du Centre de Ressources et d'Expertise sur les usages et addictions (saome.fr)

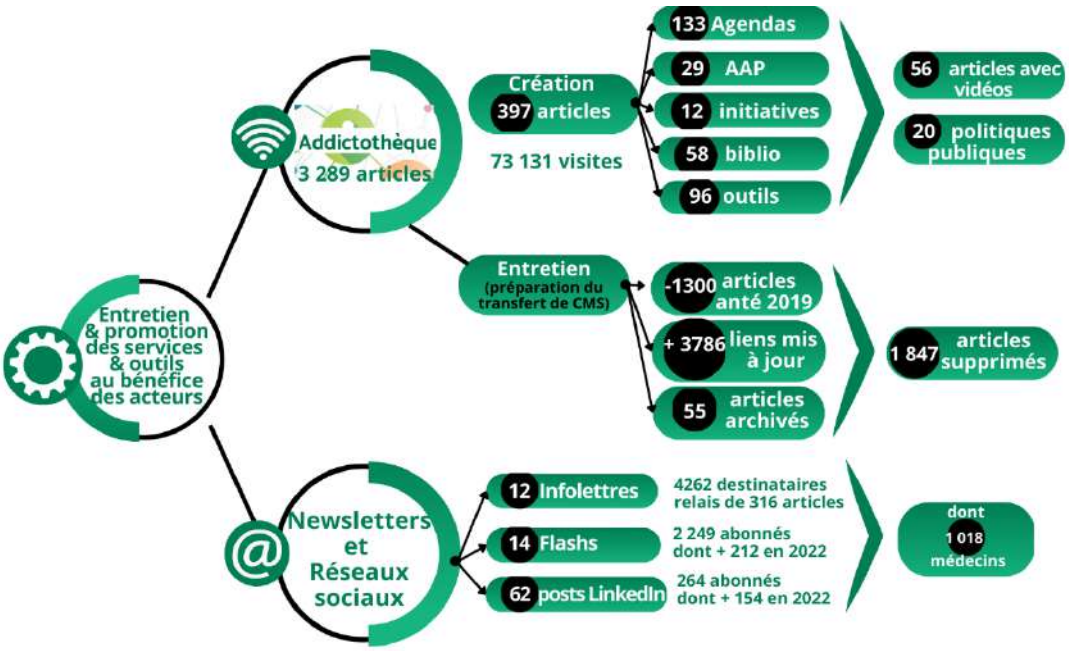

PERSPECTIVES 2023

- La communication continuera d'être déployée opérationnellement au service de chaque mission et projet portés par SAOME, en direction des professionnels et, selon les sujets, au bénéfice du grand public ;

- La facilitation de liens et la recherche d'optimisation des forces communicantes localement sera encore recherchée à tous les endroits où la cellule opère ;

- Le site www.saome.fr sera mis en ligne, regroupant « Parcours addicto », « Addictothèque » et, notamment, des espaces rendant visibles les formations accessibles aux acteurs.

Les actualités apparaîtront sur la page d'accueil.

Le graphisme du site sera revu en cours d'année, et la charte graphique possiblement relookée.

- Enfin, une communication autour de la thématique du bon usage des écrans pourrait être amorcée, en fonction de l'attribution de l'enveloppe proposée dans l'appel à projets Addictions.

COOPERATION REGIONALE OI

Référent : Sonia MARTIN – Cheffe de projet Coopération régionale

CONTEXTE

La lutte contre le trafic constitue la facette émergée d'autres enjeux majeurs qui se jouent dans la zone Océan Indien en matière d'usages et pratiques addictives : enjeux de santé publique, conséquences sociétales et économiques entre autres.

Dans le cadre de ses fonctions d'appui et de ressources auprès de l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de La Réunion, SAOME a coordonné depuis 2016, des séminaires d'échanges de bonnes pratiques, la venue de délégations, et se tient informée des initiatives de coopération. Autant d'occasions de colliger les besoins pluriels des parties prenantes, qui ont pointé la nécessité d'entretenir une dynamique autour de priorités communes ; ceci, en vue de contribuer à améliorer la prise en charge des usagers dans la zone.

Les acteurs des champs d'intervention concernés par l'addictologie (prévention, soin médico-social, éducation, épidémiologie, application de la loi…) s'accordent à dire qu'une approche transfrontalière et transdisciplinaire répondra aux enjeux des addictions, pour circonscrire les phénomènes territoriaux et limiter leur flambée et expansion.

Concomitamment, encourager la coopération régionale contribue à l'empouvoirement.
Depuis 2019, SAOME participe à structurer, développer et renforcer le partage l'expérience, les connaissances et les bonnes pratiques en matière de forces conjuguées contre le trafic de drogues et en faveur de l'addictologie au niveau transnational.

A cet effet, le Centre de Ressources et d'Expertise entretient des liens avec les partenaires en vue d'identifier les soutiens financiers et dessiner les formats de collaborations au plus près des besoins.

Les territoires concernés sont : l'Union des Comores, Madagascar, l'Ile Maurice, Rodrigues, Mayotte, La Réunion et Les Seychelles

« *Seule une addition des compétences permet un renforcement conjugué des interventions à tous les endroits où l'action est possible : prévenir, repérer, soigner, accompagner mais aussi assurer le respect des interdits protecteurs … Il s'agit alors de mettre en synergie l'ensemble des forces concernées afin d'agir sur différents leviers parallèlement, de manière moderne et innovante, en croisant les regards et articulant les moyens.* »[4]

Politique Internationale

La stratégie européenne de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles adoptée par l'Union européenne en 2016 vise à réduire la prévalence des maladies non transmissibles, dont les addictions font partie. Elle préconise notamment la mise en place d'actions de coopération régionale pour renforcer la prévention.[5]

---

[4] *Feuille de Route Territoriale Mildeca 2018 – 2022 La Réunion*

[5] *Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Europe. (2006). Améliorer la santé : Stratégie européenne contre les maladies non transmissibles : prévention et lutte. p42*

Politique Nationale

Le plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 réaffirme le caractère déterminant de l'action territoriale avec comme objectif de faire évoluer les représentations et les comportements de nos concitoyens en matière de conduites addictives.

Il lance six grands défis à relever

1. Protéger dès le plus jeune âge
2. Mieux répondre aux conséquences des addictions pour les citoyens et la société
3. Améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic
4. Renforcer les connaissances et favoriser leur diffusion
5. Renforcer la coopération internationale
6. Créer les conditions de l'efficacité de l'action publique sur l'ensemble du territoire

L'axe 6 vise donc à adapter les priorités du plan national aux particularités ultramarines.

Politique Régionale

La feuille de route territoriale MILDECA permet d'adapter ces priorités nationales aux particularités de La Réunion définissant une stratégie locale, à long terme, de lutte contre les addictions tenant compte des besoins du territoire réunionnais.

Parmi les cinq objectifs stratégiques retenus :
L'Axe 5 : « Tenir compte de l'environnement, améliorer la prise en charge des usagers dans la zone océan Indien … en anticipant les phénomènes dits émergents » a notamment donné lieu à la fiche action 14 « Renforcer la coopération des acteurs des divers champs (prévention, médico sociaux, sanitaire, lutte) en lien avec les phénomènes dits émergents (NPS , Chemsex)»

HISTORIQUE

OBJECTIFS

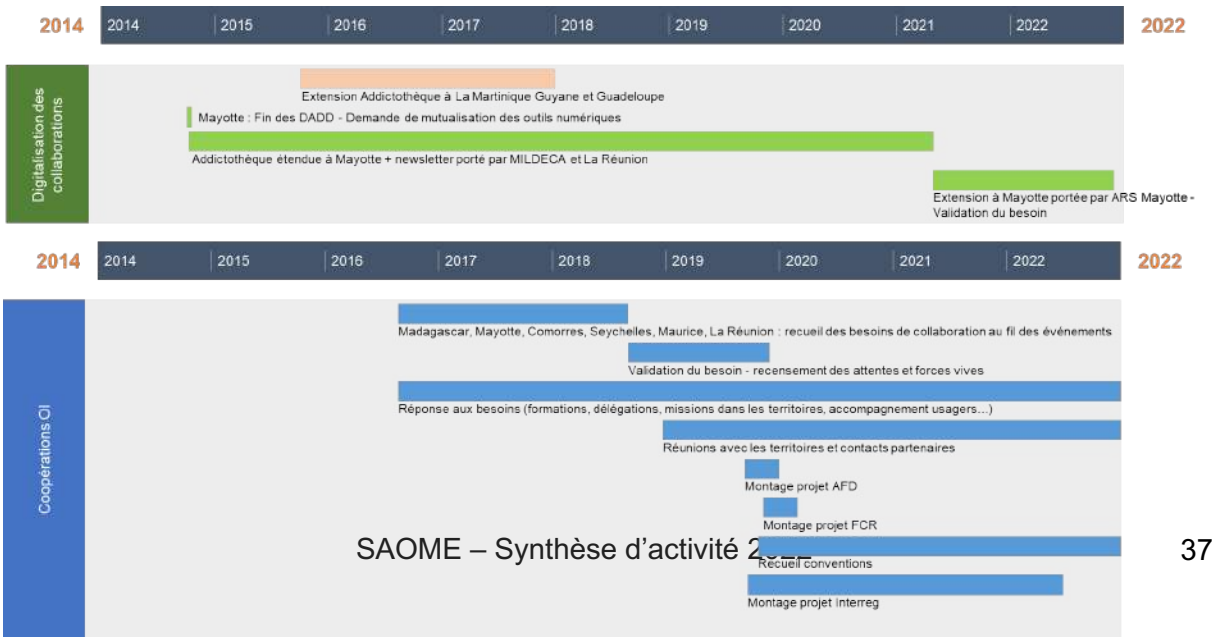

Objectif général

Soutenir et développer le partage d'expériences, de connaissances et de pratiques de Réduction des Risques et des Dommages en matière d'usages et addictions au niveau transnational.

Objectifs spécifiques

- Permettre aux acteurs de s'identifier, cerner leurs complémentarités, faire naître et/ou entretenir des synergies et encourager les échanges multidisciplinaires entre les territoires
- Soutenir l'empouvoirement par des échanges de pratiques et/ou l'apport d'expertises.

Objectifs opérationnels / actions

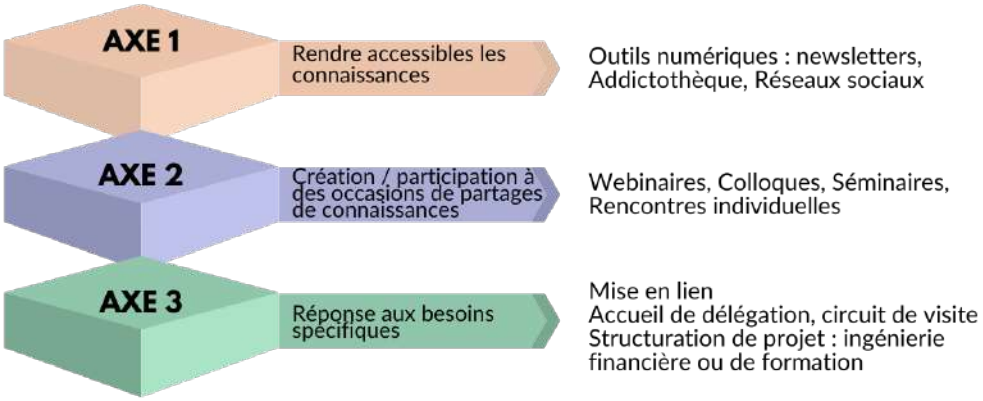

REALISATIONS 2022

- **Axe 1 : Optimiser et rendre accessible les ressources contribuant au partage de connaissances**

Contribuer au développement et à l'amélioration des connaissances et des pratiques passe notamment par l'apport d'informations et de ressources fiables et actualisées.

Ce que propose l'Addictothèque et les outils numériques qui s'y rattachent (newsletters, réseaux sociaux, messageries instantanées…).

L'Addictothèque a vocation à créer une culture commune sur la thématique addictologique. Elle permet de colliger en un même endroit et donner accès facilement à des contenus qualifiés. Cette base documentaire est plus dense d'année en année.

Le CMS utilisé devenu obsolète (SPIP), limite non seulement l'ergonomie et la lisibilité, mais freine la mise en valeur des informations.

Une migration vers une plateforme aux fonctionnalités étendues a été entrepris en 2022 afin de préserver le précieux capital documentaire acquis en près de 10 ans (plus de 6000 articles)

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer
Le Centre de Ressources et d'Expertise sur les usages et addictions

LES OUTILS DE SAOME AU SERVICE DE MAYOTTE EN 2022

SITE INTERNET

3242 articles, dont 351 outils en ligne en 2022

Rubriques spécifiques aux acteurs et décideurs de Mayotte - 50 nouveaux articles en 2022 :

- Agenda : 28
- Appels à projets : 7
- Initiatives : 4
- Politiques publiques : 5
- Etat des lieux : 4
- Annuaire : 2

EVENEMENTS EN LIGNE

Colloques, webinaires, replays, MOOC...

- Nationaux : 22
- A La Réunion : 10
- A Mayotte : 2

RESEAUX SOCIAUX

SAOME anime

Toute l'année

1 page Linkedin

75 posts

De mi-octobre à début décembre

Cf bilan Mois sans tabac Mayotte

45 posts

1 page Facebook

8 vidéos Mayotte

1 groupe privé Facebook

SUPPORTS PAPIER

Les missions de SAOME à Mayotte (Mois sans tabac, formations du RESPADD*...), constituent des occasions pour remettre des supports aux acteurs locaux

- Marques page du site
- Kits Mois sans tabac
- Affiches, flyers
- Guides

*Cf bilan Mois sans tabac Mayotte, bilan formation RESPADD

NEWSLETTERS

INFOLETTRE (MENSUELLE)

12 infolettres

Répartition des lecteurs de l'infolettre à Mayotte, par champ professionnel, en 2022

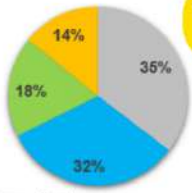

366 abonnés à Mayotte

36% d'ouvreurs (taux satisfaisant - taux moyen à 20%)

- Coordinateurs, directeurs...
- Professionnels de santé
- Professionnels de l'animation/enseignement...
- Professionnels du social

FLASH NEWSLETTER D'INFORMATION

20 flashs

Répartition des abonnés à Mayotte des flashs d'information, par champ professionnel, en 2022

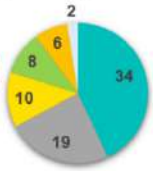

79 abonnés à Mayotte

- Outils
- Appels à la vigilance...
- Campagnes d'information
- Evènements

- Professionnels de santé
- Coordinateurs, directeurs...
- Professionnels du social
- Professionnels de l'animation/enseignement...
- Professionnels de l'ordre public/judiciaire
- Autres

FLASH MOIS SANS TABAC 976

4 flashs

193 destinataires à Mayotte

- Présentation nouvelle édition
- Outils / points relais
- Réunions / formations
- Initiatives acteurs

*Cf bilan Mois sans tabac Mayotte

- **Axe 2** : **Créer et/ou participer à des occasions d'échanges pour contribuer au partage de connaissances.**

Œuvre collective

En 2021, devant une majoration des cas d'intoxication aiguë - dont soumission chimique – pris en charge aux urgences et la sollicitation de médias sur le sujet, un groupe de travail a été mis en place afin d'apporter des éléments de compréhension du phénomène. Il a été proposé de réaliser un travail collectif afin de partager des regards et rendre visible une meilleure connaissance du phénomène.

2 rédacteurs de l'océan Indien ont été sollicités pour leur expérience sur cette thématique. L'île Maurice et Mayotte ont ainsi nourri de leurs contenus cette œuvre collective amenée à être rendue publique et mise en ligne.

Dépôt un dossier de subvention Interreg V (fonds Européens) pour l'organisation d'un séminaire de travail

La Réunion a été désignée, en 2018, par un collectif d'acteurs, pour coordonner une dynamique générale océan Indien. SAOME a proposé de tenir un 1er séminaire de travail réunissant 50 personnes de la zone pendant 2 jours, incluant des visites de terrain la production de supports en amont et en aval.

Une formule hybride a été envisagée pour permettre d'assister à l'événement en visio par la mise en place simultanée de salles équipées à Mayotte, Madagascar, Les Seychelles, Maurice, et La Réunion. Pour financer l'évènement, l'association a monté un dossier conforme à la fiche action 9.5 du programme Interreg 2014-2020 et déposé la demande en mars 2022, sollicité des partenariats et obtenu la signature de lettres d'intention de 4 partenaires de la zone.

2 partenaires n'ont finalement pas été retenus, et le territoire de Mayotte contraint d'être exclu du dossier en décembre eu égard à l'émargement de projets transfrontalier.

Au final, devant le niveau de contraintes élevé, les délais étroits et la prise de risque financière, la démarche a été stoppée en attendant la nouvelle programmation des fonds européens.

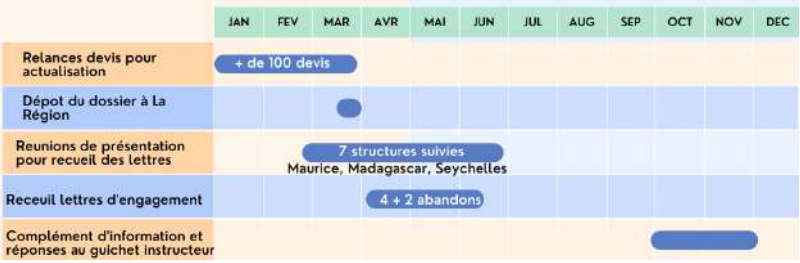

Envoi d'un chargé de mission réunionnais à Mayotte

En 2022, SAOME est allé à la rencontre d'acteurs et d'institutionnels à plusieurs reprises, pendant lesquelles les outils de l'association leur ont été présentés :

Le RESPADD à Mayotte

Les concertations Rectorat/CHM/ARS et SAOME ont permis de recueillir les attentes des acteurs de Mayotte afin de permettre au RESPADD de définir deux programmes de formation sur mesure. Le RESPADD a donc animé deux sessions : "Entretien motivationnel" et "Type RPIB" (Repérage précoce et intervention brève).

Ces formations se sont déroulées pendant le MoisSansTabac afin d'outiller les professionnels durant cette période. Les aspects logistiques et administratifs ont été gérés par SAOME en collaboration avec le service formation du CHM et le service social du Rectorat. Un représentant de l'ARS et un du Rectorat sont venus saluer le RESPADD, SAOME et les participants lors des formations.

→ La formation "Entretien motivationnel" (7 & 8/11) a accueilli :

- 23 participants/professionnels ;
- 3 structures (83% du Rectorat / 13% de POPAM / 4% du CHM) ;
- 4 types de professions (87% d'IDE / 5% d'éducateurs spécialisés / 4% de moniteurs éducateurs / 4% d'assistants sociaux).

→ La formation "Type RPIB" (9 & 10/11) a accueilli :

- 14 participants/professionnels ;
- 3 structures (57% du CHM/ 36% du Rectorat / 7% de l'USMP (CHM)) ;
- 3 types de professions (79% d'IDE / 14% d'assistants sociaux / 7% de psychologues).

- Axe 3 : **Répondre aux besoins spécifiques**

En 2022, l'ARS de Mayotte a pris le relais des institutions de La Réunion pour financer la partie concernant son territoire, et demandé à SAOME de **vérifier l'utilité des outils auprès des acteurs locaux.**

11 structures ont été sollicitées, 24 acteurs rencontrés, répartis sur 9 structures.

Principales données issues des échanges

- Tous les acteurs rencontrés disent avoir une pratique numérique dans le cadre professionnel, plus ou moins régulière selon leur fonction.
- Bien qu'intéressés par le thème des usages et addictions (la plupart étant confrontés dans leur pratique à des usagers), peu d'entre eux disposent d'outils spécifiques pour les informer sur ce thème.
- 8 acteurs sur les 24 rencontrés connaissaient déjà une partie des supports proposés par SAOME. Tous disent être intéressés pour en bénéficier.

SAOME est également ambassadeur Mois sans Tabac spécifiquement pour Mayotte (voir bilan dédié)

PERSPECTIVES 2023

Le site www.saome.fr sera mis en ligne, regroupant « Parcours addicto », « Addictothèque » et, notamment, des espaces rendant visibles les formations accessibles aux acteurs.

Le tissage des liens avec les acteurs de l'océan Indien devra être consolidé, avec notamment la réponse aux besoins ponctuels. Parmi lesquels, une probable participation au colloque VIH programmé aux Seychelles en fin d'année 2023.

Le ministère de la santé des Seychelles a montré un réel intérêt à échanger avec les acteurs de La Réunion et annoncé vouloir bénéficier d'appui spécifique en 2023.

Afin de s'assurer de l'adéquation aux besoins du territoire des informations et ressources, SAOME pilotera un comité éditorial à et au service de Mayotte.

Ces données permettront à SAOME d'orienter sa veille, ses publications et le thème des webinaires, en réponse aux attentes des professionnels de Mayotte.

Enfin, SAOME poursuivra spécifiquement sa mission d'ambassadeur Mois sans tabac pour Mayotte.

CONCLUSION

En 2022, la loi définissant la stratégie de transformation de notre système de santé (STSS), « Ma santé 2022 » (article 23) a été mise en application, comme le prévoyait le calendrier : au 1er juillet, deux réseaux de santé (RP974 et REUCARE), les MAIA et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) fusionnaient et donnaient naissance au dispositif d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC).

Le Réseau Régional d'Addictologie SAOME, quant à lui, évoluait vers un Centre de Ressources et d'expertises sur les usages et pratiques addictives (CRE), sur décision de la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS) de l'ARS.

Étant entendu que la compétence en addictologie devait également profiter au nouveau dispositif, un infirmier de SAOME est mis à disposition du DAC pour interagir au plus près des situations complexes (évaluations multidimensionnelles, visites à domicile, participation aux staffs et montée en compétences des équipes). Parallèlement, trois administrateurs communs siègent dans les Conseils d'administration respectifs de SAOME et d'Etap Santé et les directions collaborent régulièrement.

De son côté, la Gouvernance de SAOME a réinterrogé ses statuts et élargi sa composition passant de 19 à 28 membres avec l'adjonction d'un collège des partenaires de l'océan Indien et l'entrée de nouveaux sympathisants : IREPS, Tip@santé en tant que personnes morales.

Le fonctionnement de l'association et de ses missions s'est mis au diapason du nouveau cahier des charges ; chaque feuille de route étant déclinée pour répondre aux axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Favoriser les synergies entre acteurs,
- Axe 2 : Participer au développement des compétences des acteurs,
- Axe 3 : Contribuer au déploiement d'une expertise, à la recherche et au développement,
- Axe 4 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Ceci, en s'appuyant sur une mission préalable et transversale d'observation et étant optimisé par une dynamique de communication.

Ensemble et pas à pas, administrateurs-partenaires, salariés et bénévoles œuvrent à l'utilité de SAOME : bouquet de forces vives, à l'écoute des besoins du terrain et attentif aux commandes des décideurs, avec la difficulté de tenir compte des contraintes et des approches aussi multiples qu'il y a d'interlocuteurs.

SAOME a conduit les différentes missions confiées par l'ARS Réunion avec la même vigilance d'être transparent et communiquant (points d'étape réguliers, invitations aux COPIL, copie des mails stratégiques, appels …) et a réajusté régulièrement son action dans un souci d'amélioration continue de la qualité.

D'autres institutions, nous ont accordé leur confiance que ce soit en Région (ARS Mayotte, Préfecture Réunion, Région Réunion) ou au National (MILDECA, Santé Publique France, Ministère de l'Outre-Mer). Des fonds privés ont permis de cofinancer le colloque scientifique « Santé orale et addictions ».

Nous remercions l'ARS OI de permettre autant d'actions en faveur de l'addictologie et l'assurons du sérieux avec lequel nous dirigeons nos efforts pour remplir notre mission.

Mme Stéphanie BARONNE

Directrice de SAOME